

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 12 mars 2010

L'an deux mil dix, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, NEVOUX Catherine.

Absents excusés : DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann.

Absente : FOUQUET Gaëdic.

Monsieur BODINEAU Romuald a été élu secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 janvier 2010.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DE REPARATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT : choix de l'entreprise

Comme évoqué lors de Conseils municipaux passés, des réparations sur le réseau d'assainissement sont à entreprendre.

Le conseil municipal ayant étudié les deux devis reçus, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de confier la réalisation des travaux à l'entreprise ELYO SUEZ, entreprise la moins disante, pour un montant de 31 287.36 € T.T.C. et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME POUR LE DIAGNOSTIC THERMIQUE DE LA SALLE DES PRÉS SALÉS

Une subvention à hauteur de 50% environ peut être demandée à l'ADEME pour le diagnostic thermique de la salle des Prés Salés, en vue de travaux d'amélioration énergétique.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation du diagnostic thermique.

Il sera demandé à l'ADEME des conseils sur les devis reçus afin de choisir la meilleure entreprise pour effectuer ces travaux.

VOTE DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'augmenter le taux des taxes de 3 % pour l'année 2010, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 10.56 %
- Foncier Bâti : 13.32 %
- Foncier Non Bâti : 40.98 %

SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente le projet des subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution suivante :

<u>Fournitures scolaires</u>	OGEC	52 €par enfant, somme identique au montant versé pour les enfants scolarisés à Lavau-sur-Loire.
<u>Associations communales</u>	Club du Troisième Age Comité des Fêtes Société de Chasse Amicale Laïque Pêcheur Lavausien Vélo Club Lavausien Gymnastique Club des Jeunes Feu d'artifice	une somme de 100 €par association sous condition de fournir des éléments financiers et/ou des projets éventuels avec une date butoir au 30 juin 2010, sinon 58 € 1100.00
<u>Associations hors commune</u>	Le choix des associations qui bénéficieront d'une subvention se fera lors d'une prochaine commission finances	
<u>Évènementiel</u>	Projets particuliers des associations	Mise à disposition d'une enveloppe de 2400.00 €

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Une enveloppe de 300 000.00 €est disponible pour les investissements de 2010.

S'y intégreront :

- PAVC
- PLU
- cimetièrre : fin du programme de réhabilitation
- bancs
- création aménagement fleuri
- toiture VCL + Club des jeunes
- charpente local des jeunes
- toiture atelier
- réhabilitation de la maison près de l'école maternelle pour l'école et le périscolaire
- réaménagement préau de l'ancienne école pour une salle de conseil
- peinture atelier municipal
- salle des Prés Salés : placard, étude thermique, pompe à chaleur, portes, tables
- cuve pluviale, pompage cuve, arrosage jardinières,
- 2 totems

- guirlandes lumineuses
- ordinateur école + imprimante
- matériel mairie (ordinateur ou téléphonie)
- véhicule
- aménagement du bourg

Suite aux inondations, il est proposé de penser à rehausser certaines parties du bâtiment communal.

Monsieur LE TOUCHE a demandé d'intégrer dans le budget la réparation du « pont qui tourne ». A cette occasion, Monsieur le Maire a expliqué qu'une étude sur l'état des marais avec ses écluses était déjà faite dans le cadre du Contrat Restauration des Eaux par GIP Estuaire. La discussion est portée vers la C.C.L.S.

QUESTIONS DIVERSES

Elections : finalisation des permanences.

INFORMATION :

- Un courrier sera envoyé à tous les sinistrés de l'inondation du 28 février dernier afin de proposer une rencontre pour les accompagner dans leurs démarches auprès des assurances de chacun, si besoin.
- P.L.U. : Les remarques de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, au service Aménagement Durable / Littoral et Forêt sont actuellement étudiées. Une délibération sera prise lors d'un prochain conseil.
- S.I.A.E.P. : les travaux de renouvellement de la conduite d'eau rue de la mairie, ainsi que du Pressoir à la Bernardais s'effectueront courant de l'année.
- ADIL : le rapport d'activité est disponible en mairie pour consultation.
- TNT : le passage à la télé numérique se fera le 18 mai prochain ; les élus sont invités à s'assurer que l'information circule bien chez tous les habitants, en particulier chez les personnes âgées.
- Le contrat (CUI) de Julie (ATSEM, périscolaire et Club des jeunes) est prolongé pour un an à partir du 23 mars prochain. La commune décide de prendre en charge le paiement de sa formation au CAP Petite Enfance.
- Réseau Rural d'Education : l'Inspection Académique nous signale qu'il ne sera pas renouvelé. Une réunion avec les représentants des communes concernées et les enseignants des écoles est programmée pour discuter des actions à mettre en place pour signaler le désaccord de tous.

Fin à 22h50.